



DISI Sud-Ouest

Les mobilisations, notamment celles du 9 mars initiées par les organisations de jeunesse et les organisations syndicales de salariés (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL), ont contraint le gouvernement à des concessions sur la loi Travail.

Pour autant les aménagements annoncés par le Premier Ministre ne changent pas la philosophie générale du projet. Il ne répond pas aux aspirations fortes, exprimées par les jeunes, les salariés et les chômeurs pour l'accès à l'emploi et sa sécurisation. La création d'emplois de qualité ne justifie pas la casse du code du travail mais nécessite un changement de politique économique et sociale.

Ce texte continue à diminuer les droits des salariés et à accroître la précarité, notamment des jeunes.

Décentralisation de la négociation collective au niveau de l'entreprise et affaiblissement des conventions collectives de branches, fragilisation des droits individuels acquis, mise en cause des majorations des heures supplémentaires, facilitations des licenciements, affaiblissement de la médecine du travail... sont autant d'exemples de régressions qui demeurent.

L'universalité de la garantie jeune sans les moyens en conséquence relève d'un effet d'annonce. Face au chômage et à la précarité auxquels sont confrontés les salariés, les femmes et les jeunes en particulier, l'urgence est à la conquête de nouveaux droits.

Fonctionnaires de la DGFIP, nous sommes aussi concernés !

En effet dans la Fonction publique, et comme avec le code de travail, le gouvernement n'a d'autre ambition que de mettre à mort un statut protecteur que constitue celui des fonctionnaires.

On reconnaîtra là toutes les raisons des dispositifs gouvernementaux régressifs qui sont à l'œuvre dans la fonction publique et à la DGFIP (PPCR, Rifseep, suppressions massives d'emplois, fermetures et restructurations de services, etc..).

Plus que jamais salariés du privé comme du public sont confrontés aux mêmes choix politiques néfastes.

C'est pourquoi les sections CGT, Solidaires et FO de la DISI Sud-Ouest appellent l'ensemble des agents à se mobiliser le 31 mars :

Tous en grève et manifestation !

Horaires et lieux des principaux rassemblements dans les départements de la DISI sud-Ouest :

- 09 : 10h30 à Foix, Haut de Vilotte
- 12 : 14h30 à Rodez, place des Ruthènes
- 16 : 10h00 à Angoulême, gare
- 17 : 10h00 à La Rochelle, gare
- 24 : 10h30 à Périgueux, palais de justice
- 31 : 15h00 à Toulouse, place J. Jaurès
- 32 : 10h30 à Auch, place de la libération
- 33 : 10h30 à Bordeaux, place de la Victoire
- 40 : 10h30 à Mont-de-Marsan, Arènes
- 46 : 13h30 à Cahors, place F. Mitterrand
- 47 : 10h00 à Agen, place de la Préfecture
- 64 : 10h30 à Pau, place de Verdun et
10h30 à Bayonne, Place St Ursule
- 65 : 10h30 à Tarbes, bourse du travail
- 81 : 14h00 à Albi, Vigan
- 82 : 12h00 à Montauban, préfecture
- 86 : 14h00 à Poitiers, porte de Paris